

19 MARS 2021
RETOUR SUR LES
CÉRÉMONIES
PARISIENNES
PAGE 4



PARIS

Édition Avril 2021

Comité de Paris de la FNACA - 13 rue Edouard Manet 75013 Paris - Téléphone : 01 42 16 88 78 - Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr - Site internet : fnaca75.org - Permanence : chaque mercredi de 14h30 à 17h



TOUJOURS DANS L'ACTION

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous vivons, depuis un an déjà, une période éprouvante au quotidien. Pas de banquet ni de réunions pour nous retrouver. Cérémonies du 19 mars avec une représentation restreinte. Plus grave encore : beaucoup de nos camarades nous ont quittés. Notre fédération départementale de Paris n'est pas épargnée par la pandémie de Covid-19. Malgré nos efforts pour maintenir le bon fonctionnement de notre département, et un travail rigoureux avec nos comités locaux, nous constatons, **à ce jour, que plus de 900 de nos adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation 2021**, ce qui constitue un déficit important sur le plan de la Trésorerie du département.

Lorsque vous réglez votre cotisation annuelle d'un montant de 25 euros, cette somme se ventile de la manière suivante :

- National : 6,60 €
- Ancien d'Algérie : 5,60 €

- Comité local : 4,90 €
- Département : 7,90 €

Nos ressources financières sont vos cotisations et la souscription annuelle. Quant à la Subvention de la Ville de Paris, elle risque d'être fortement diminuée, suite à la crise économique occasionnée par la Covid-19.

Chères adhérentes, Chers adhérents, nous savons pouvoir compter sur votre fidélité à la FNACA et sur votre générosité. Sans votre soutien, nous ne pouvons exister. **Merci de régulariser vos cotisations 2021 au plus vite.** Malgré la crise sanitaire, l'équipe départementale est toujours dans l'action.

Nous serons présents en comité restreint pour vous représenter aux cérémonies du 19 mars et pour honorer nos 30 000 camarades qui ont fait don de leur vie durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

QUE VIVE LA FNACA ET LA FNACA DE PARIS !

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL

CÉRÉMONIES DU 19 MARS 2021

Au cimetière du Père-Lachaise



suite page 4

L'ENSEIGNEMENT DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : UNE EXTRAORDINAIRE OPPORTUNITÉ POUR COMPRENDRE L'APPORT DE L'ANALYSE HISTORIQUE

La fonction majeure de l'enseignement de l'Histoire est de doter les élèves d'une grille d'analyse qui exclut à la fois le manichéisme, les simplifications fallacieuses, ou les instrumentalisation politiques et qui les habitue à former leur jugement après une analyse intégrant la complexité propre à tout ce qui touche les faits sociaux. L'étude de la guerre d'Algérie fait partie des questions à forte valeur heuristique.

En effet, comment comprendre pourquoi la décolonisation a été si difficile, pourquoi près de 60 ans après son achèvement ? Est-ce encore un passé « qui ne passe pas » ? Comment comprendre la guerre d'Algérie si on ne l'inscrit pas dans le temps long de l'Algérie coloniale, si on ne la situe pas dans le contexte géopolitique d'après 1945, marqué par la vague de décolonisation planétaire, par l'affirmation de nouvelles grandes puissances, par l'affaiblissement des puissances coloniales, par le contexte de la Guerre froide ? Comment comprendre les déchirements internes en France (mais aussi en Algérie), si on ne prend pas en compte l'extrême diversité des acteurs, de leurs représentations, si on n'intègre pas l'emboîtement des espaces concernés : l'Algérie, la France métropolitaine, l'échelle internationale ?

Pour cela, il faut que soient présentés les enjeux de la décolonisation pour un pied-noir qui estime avoir « fait l'Algérie », pour un appelé du contingent, pour un nationaliste algérien, pour un anticolonialiste, etc. Il faut dépasser les

anathèmes comme ceux concernant les harkis, en comprenant la diversité de leurs motivations ; il faut souligner les valeurs qui sont en jeu quand les méthodes sont toutes utilisées par les parties en présence (terrorisme, torture, assassinats...). Il faut faire sentir le poids du conflit dans l'évolution de nos institutions, dans la confrontation douloureuse des mémoires plurielles de nos jours.

Ce devoir d'histoire concernant la guerre d'Algérie, cette nécessaire connaissance critique n'est pas seulement un outil pour inscrire les jeunes dans un héritage partagé, c'est aussi un instrument de liberté intellectuelle.

Pour cela, deux enjeux doivent être relevés : une meilleure formation continue des enseignants en liaison étroite avec le travail de la recherche historique et une évolution des programmes qui permette que, dans les classes de Première et de Terminale, certains thèmes d'étude disposent d'une dotation horaire conséquente pour aborder la complexité et fuir tout survol réducteur.

Claude BASUYAU,
agrégé d'histoire-
géographie



HOMMAGE À NOTRE CAMARADE JEAN-YVES VIROT

Le temps fait son œuvre et chaque jour nous prive de proches. Si ce constat entre dans la logique, il est difficile de s'y résoudre. Jean-Yves nous a quittés lui aussi.

Jean-Yves était l'un d'entre nous, les « FNACA-Paris » ! Sa présence discrète mais ô combien efficace se fait d'autant plus ressentir depuis sa disparition.

Attaché aux valeurs familiales, à ses amis, au monde qui l'entourait, il participait activement et bénévolement aux événements et aux cérémonies dédiés aux social, au médical et à la mémoire.

De son parcours professionnel, nous savons qu'ingénieur dans le BTP, il a voyagé à travers le monde. Il est retourné en Algérie pour y construire des usines, sans nostalgie ni colère.

Appelé en 1954, il a commencé son service militaire en Allemagne puis a rejoint l'Algérie lors d'un entretien paru dans *Le Parisien*, il évoquait son rôle étant affecté à des missions de surveillance et de contrôles d'identité. De ses rencontres avec les européens et les algériens locaux, il gardait un souvenir mitigé, selon les appartenances sociales des uns et des autres. Il mettait un point d'honneur en n'ayant pratiqué ni été témoin de torture. Comme beaucoup, il est rentré désabusé devant l'indifférence générale.

Au sein du comité départemental, Jean-Yves a exercé différentes responsabilités : président de la commission GAJE, membre du conseil d'administration de l'Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie (EPHMGA), secrétaire général du comité du XV^e. Il animait avec ses camarades du GAJE l'exposition consacrée à la guerre d'Algérie et ses in-

terventions au sein des collèges et lycées parisiens étaient appréciées.

Il avait dû espacer ses activités afin de se consacrer à son épouse dont l'état de santé s'était dégradé.

Fidèle, altruiste, homme de cœur, c'était Jean-Yves.

Jean-Yves Virot au siège de notre comité et lors d'un congrès à L'Hôtel de ville. En bas, Jean-Yves accompagnant des jeunes lors du dépôt de gerbes du 19 Mars à l'arc de triomphe.



DISTINCTIONS

Trois amis du département ont été honorés. Pierre MULEY du XVII^e, Serge VIALIS du XV^e, reçus dans l'ordre de la Légion d'honneur et Louis TAMIC du XI^e, titulaire de la Médaille Militaire.

Robert REMAUD, lui-même légionnaire, a remis la Légion d'honneur à Serge VIALIS, lors d'une cérémonie relatée dans notre numéro de février 2021 et dans le journal du comité de janvier. La remise de la Médaille Militaire à Louis TAMIC a été reportée à une date ultérieure ayant été précédée d'une rencontre le 17 février (voir journal du comité de mars 2021).



Le 17 janvier, Monsieur Jean MARTIN, Président de la Section de la Société des Membres de la Légion d'honneur (SMLH) de la Creuse et Vice-président national a ainsi salué notre ami Pierre MULEY :

« (...) Votre engagement au service de la République s'est manifesté dès l'âge de 23 ans par votre décision de vous inscrire dans le cursus de la Préparation militaire supérieure.

Votre diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Paris en poche (promotion 1955), vous êtes appelé à faire votre Service militaire. Vous choisissez l'Ecole des officiers de réserve de l'Artillerie de Châlons-sur-Marne et obtenez le Brevet d'observateur aérien en mars 1957.

Nous sommes à l'époque des « événements d'Algérie », formulation officielle que le présentateur du Journal télévisé de l'ORTF utilise chaque soir pour annoncer le nombre de morts de la veille.

Ces événements, qualifiés d'« opérations de maintien de l'ordre », sont en fait une guerre. Le Président Jacques Chirac, au nom de la République, le reconnaîtra en 1999. Une guerre dans laquelle quelque 30 000 jeunes Français laisseront leur vie.

C'est dans ce contexte que vous êtes envoyé en Algérie, à Bougie puis à Sétif. Sous-lieutenant, observateur aérien dans l'arme de l'Artillerie, vous ac-

cumulez près de 1 000 heures de vol. Le courage que vous montrez dans l'accomplissement de vos missions vous vaut trois citations et l'attribution de la prestigieuse Croix de la valeur militaire (avec étoile).

Voilà bien les mérites éminents déployés au service de la Nation qui sont requis pour l'attribution de la Légion d'honneur et qui vous valent de figurer dans le Décret du 29 octobre 2020 portant nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

Pierre, José MULEY, Lieutenant, Artillerie, cité.

On reconnaît bien là le goût de la Grande chancellerie pour la concision et la sobriété !

Je voudrais terminer sur une note plus personnelle et vous dire que je suis très heureux que mes amis creusois — Christiane et Jean-Pierre Dubreuil, qui sont aussi vos amis — m'aient donné l'occasion de faire votre connaissance.

Avant même la cérémonie de ce jour nous avons pu ainsi évoquer des activités et des lieux que nous avons connus séparément et à quelques années de distance : le prestigieux Lycée Carnot ; l'univers impitoyable des Ecoles de commerce ; l'exigeante PMS dans la poussière ou le froid du redoutable camp de Mourmelon près de Châlons-sur-Marne ; les parcours du combattant et marches de nuit des Ecoles d'officiers de réserve.

Nous aurions même pu nous croiser à Bruxelles où votre employeur principal, Penarroya, vous a demandé de travailler de nombreuses années, ou bien pendant une très courte période dans laquelle Unilever était devenu propriétaire, sans le vouloir ni le savoir, d'une minuscule PME active... dans le commerce et le traitement de métaux non-ferreux !

Monsieur Muley, Mon Lieutenant, je vous renouvelle mes plus chaleureuses félicitations et vais maintenant procéder à votre réception dans l'Ordre de la Légion d'honneur.»

Jean-Pierre LOUVEL



CÉRÉMONIES DU 19 MARS 2021 (suite)

Au cimetière du Père-Lachaise



Au monument national du quai Branly



À l'arc de triomphe



Crédits photos : Guillaume Bontemps
et Jean-Baptiste Gurliat pour la ville de Paris